



Doc. 16424
22 juin 2026

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Serbie

Amendement¹ n° 20

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 19, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée déplore que la Serbie continue de s'opposer à l'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe, en dépit de l'Avis 302 (2024), dans lequel l'Assemblée recommandait l'adhésion du Kosovo. L'Assemblée réaffirme sa conviction que l'adhésion du Kosovo renforcerait la protection des droits humains, la démocratie et l'État de droit, et contribuerait à la stabilité et à la coopération dans la région.»

Déposé par:

VOKSHI Albana, Albanie, PPE/DC
ABRAHAM Knut, Allemagne, PPE/DC
BUŠIĆ Zdravka, Croatie, PPE/DC
KJOKU Bekim, Macédoine du Nord, SOC
LUARASI Iris, Albanie, SOC
XHAÇKA Olta, Albanie, SOC

1. 2026 - Troisième partie de session

